

M. COLDWELL: Combien en a-t-on fait imprimer d'exemplaires?

M. HEENEY: Je ne me souviens pas, mais je peux m'en informer.

M. COLDWELL: On ne distribue pas suffisamment de renseignements de ce genre au peuple canadien pour l'aider à comprendre ces questions. J'en ai déjà demandé plusieurs exemplaires mais je n'ai pu les obtenir.

M. CROLL: La ligne de conduite varie constamment, de sorte qu'ils seraient maintenant sans importance.

L'hon. M. PEARSON: Nous avons fait imprimer tout ce que nous avons pu.

M. CROLL: Je n'ai pu vous interrompre au cours de votre discours, mais un membre du présent Comité vous a-t-il déjà dit de réduire vos cadres à cause des dépenses?

L'hon. M. PEARSON: Je n'ai jamais dit cela.

M. CROLL: La Chambre a toujours reçu de vous ses directives et n'a jamais critiqué les dépenses.

L'hon. M. PEARSON: Je suis heureux de vous l'entendre dire. Je n'ai fait qu'exprimer mes propres inquiétudes.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous permettre au ministre de terminer. Vous pourrez ensuite lui poser des questions. Il dit qu'il a fini. Vous avez des questions à poser? Allons-nous procéder à tour de rôle?

M. DECORE: Le ministre aurait-il la permission de nous dire jusqu'à quel point, selon lui, nous pouvons nous fier à la Yougoslavie si la guerre éclate avec la Russie? C'est vrai que les Yougoslaves sont anti-russes, mais ils sont également d'ardents communistes. Jusqu'à quel point pouvons-nous compter sur leur assistance?

L'hon. M. PEARSON: Je me demande si je devrais exprimer une telle opinion au sujet de n'importe quel gouvernement, qu'il s'agisse de crise de guerre, ou déclarer si, à mon avis, ce gouvernement s'acquitterait des obligations qu'il a contractées en vertu de la Charte des Nations Unies lorsqu'un autre pays serait attaqué. C'est ce que vous voulez savoir; mais je ne tiens pas à exprimer d'opinion sur la possibilité qu'un gouvernement quelconque s'acquitte de ses obligations ou y faillisse. Il conviendrait mieux que je commente la politique de notre propre gouvernement à l'égard des autres. J'ai mes propres opinions au sujet d'autrui, et je sais aussi que les vôtres entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit de formuler une politique. Je ne crois cependant pas convenable d'exprimer en public mon opinion au sujet des autres gouvernements.

M. GRAYDON: Le nombre des signataires du Pacte de l'Atlantique-Nord va-t-il s'accroître à la suite de certains événements?

L'hon. M. PEARSON: Voilà une importante question, un peu embarrassante aussi, parce que nous en sommes actuellement au cœur de l'affaire. Cependant, j'aimerais vous expliquer la situation. En septembre dernier, à la réunion du Conseil de l'Atlantique-Nord, la question de l'association de la Grèce et de la Turquie avec l'organisation nord-atlantique a été soulevée. On a décidé alors que, même si l'on ne pouvait adopter une décision quant à l'affiliation de ces deux gouvernements, ou leur adhésion au Pacte de l'Atlantique-Nord, il serait bon d'étudier les voies et moyens par lesquels ils pourraient prendre une part plus active aux plans militaires prévus par le Pacte, surtout en Méditerranée et au moyen Orient. Des mesures ont été prises afin de faire suite à cette proposition. Entre temps, dans certains milieux, et surtout aux États-Unis,—je crois pouvoir en parler car les États-Unis se sont prononcés ouvertement,—on est d'avis qu'il faudrait considérer comme urgente la question d'une association plus étroite avec la Turquie et la Grèce et même de leur affiliation à l'Organisation nord-atlantique. La question fait en ce moment l'objet d'une étude attentive, et les gouvernements concernés échangent actuellement leurs vues à ce sujet, surtout avec les gouvernements des deux pays mentionnés qui sont naturellement les plus intéressés.